

14

~~FRC 3, 26075~~

CASE  
FRC  
23271

# EXPOSÉ

DE LA CONDUITE

DE

M. LE DUC D'ORLÉANS,

DANS LA RÉVOLUTION DE FRANCE;

*Rédigé par lui-même, à Londres.*

THE NEWBERRY  
LIBRARY

---

AVIS DE L'IMPRIMEUR.

*Le présent écrit ayant été envoyé de Londres à Paris le 11 Juin, & les exemplaires imprimés devant être exactement conformes au manuscrit original, on n'a pas pu se conformer au Décret de l'Assemblée nationale du 19 Juin, concernant les noms & les titres.*

---

---



---

**E X P O S É**
**DE LA CONDUITE**

D E

**M. LE DUC D'ORLÉANS,****DANS LA RÉVOLUTION DE FRANCE ;***Rédigé par lui-même, à Londres.*

**J**'AI toujours cru, & je crois encore, que ma conduite, dans la révolution présente, a été aussi simple & naturelle que mes motifs étoient raisonnables & justes. Il me paroît cependant que tout le monde en a jugé autrement : je dis tout le monde, car j'ai été aussi souvent étonné de l'exagération des éloges que de celle des reproches. Chacun a voulu deviner mes sentimens & mes pensées ; & , comme il arrive d'ordinaire, au lieu de les chercher en moi, chacun m'a prêté les siens.

Les démocrates outrés ont pensé que je

voulois faire de la France une République ; les courtisans ambitieux ont supposé que je voulois, par une excessive popularité, forcer la Cour à m'accorder une grande influence dans l'administration ; les méchans m'ont prêté les projets les plus criminels, & n'ont pas même été arrêtés par l'absurdité de leur système calomnieux ; les patriotes les plus zélés ont eu aussi leur erreur ; & quoiqu'infiniment honorable pour moi, je ne l'adopterai pas davantage ; car je ne cherche pas ici ce qui seroit le mieux, mais ce qui est le vrai. Les meilleurs patriotes ont donc eu aussi leur erreur. Ils m'ont vu, ils m'ont présenté comme m'immolant uniquement à la chose publique : ce que je cédois sans peine, leur a paru d'immenses sacrifices ; ils ont tout calculé d'après le prince, & rien d'après l'homme. En observant mieux, ils auroient bientôt reconnu que mon caractère, mes opinions, mes goûts, étoient tels que mon bonheur personnel & particulier se trouvoit nécessairement lié au bonheur public, en ce qu'il ne pouvoit venir que de la même source, je veux dire de la liberté. C'est ainsi que tous ont été chercher si loin des motifs que j'avois trouvés si près de moi.

Ces réflexions me déterminent à me remettre sous les yeux ce que j'ai fait, dit & pensé de



relatif à la révolution présente depuis son origine. Je rappellerai même tout ce qui, dans ma conduite précédente, peut avoir quelque rapport aux sentimens que j'ai développés depuis. Je veux enfin, pour ma propre satisfaction, tâcher de découvrir si j'ai donné lieu, ou non, à tant d'étonnement, à tant de louanges, à tant de reproches. En me livrant à ce travail, j'ai la ferme intention de tout dire; & j'avoue que je n'en suis pas moins persuadé que, si j'avois, par la suite, le desir ou le besoin de montrer à d'autres ce qu'en ce moment je fais pour moi seul, je suis, dis-je, très-persuadé que je ne trouverois rien du tout à y changer. Je suis curieux de savoir si je conserverai cette idée jusqu'à la fin.

J'ai lu quelque part, je ne me souviens plus où, que chaque homme naît avec un goût dominant qui, non-seulement, maîtrise tous les autres, mais qui ne cède ni aux événemens, contre lesquels il ne cesse de lutter avec courage, ni même aux passions qu'il parvient toujours à modifier à son gré. Ce goût dominant a de tout tems été chez moi le goût de la liberté. Je conviens qu'il fut d'abord bien plus l'effet du sentiment que celui de la réflexion, & que je chériffois la liberté bien avant de la connoître.

Je la cherchois en vain au-tour de moi; je n'étois pas placé pour la rencontrer si facilement. Je crus en apercevoir l'image dans ces grands corps de magistrature qui, au moins, en avoient, en quelque sorte, conservé les formes & le langage. Au défaut de la réalité, j'embrassai le fantôme & je lui consacrai mes premiers vœux. Trois fois j'en ai été la victime, & trois fois ces traverses passagères ont augmenté le goût que, par elles, on cherchoit à détruire.

Je dois pourtant faire quelques distinctions entre ces trois époques. A la première, je suis-vois, sans trop en chercher les raisons, l'impulsion de mon penchant, celle de la voix publique & de l'exemple. Il est bien vrai qu'on me dirigeoit d'une manière conforme à mon goût; mais enfin on me dirigeoit, & je ne puis pas dire que la conduite que je tins alors, fut réellement ma conduite. Livré à moi seul, eût-elle été meilleure ou pire? C'est ce qu'il ne me convient pas d'examiner.

A la seconde époque je n'avois d'autre motif que de ne pas vouloir contredire, par une démarche publique, les sentimens que j'avois publiquement professés.

Mais à la troisième époque, ma conduite fut entièrement le résultat de mes idées & l'effet de ma volonté.

Mon goût pour la liberté m'avoit, depuis long-tems, engagé à me répandre à Paris dans les différentes classes de la société; & là, mes opinions avoient été renversées ou raffermies par le choc des opinions contraires. Le même motif m'avoit porté à voyager chez les Nations voisines, & dans ces voyages, j'avois été déjà plusieurs fois en Angleterre, cette terre natale de la liberté. Je ne m'y étois pas beaucoup occupé de rechercher sur quels principes étoit fondée la Constitution qui faisoit des Anglois un Peuple libre; je ne prévoyois pas que ces connoissances dussent être jamais à mon usage : mais je n'en avois pas moins observé les heureux effets de la liberté pour le bonheur de tous, & mon goût dominant s'étoit fortifié de tout ce que j'avois acquis d'expérience.

Le moment arriva où avoient été promis les Etats généraux, & les lettres de convocation parurent. Dès ce moment je me vis libre, car je ne doutai pas que la Nation ne voulût le devenir.

J'ai eu lieu de remarquer depuis, que, dans tout ce qui concerne la liberté individuelle, j'avois deviné le vœu de la Nation jusques dans les détails. En effet, les instructions que je crus devoir joindre aux nombreuses procurations que



j'étois alors dans le cas de donner, font, sur ce point, d'une conformité frappante avec la généralité des cahiers des Bailliages; & l'on peut se rappeler qu'elles étoient déjà publiques avant qu'aucun Bailliage eût été assemblé. Ce n'est pas que je prétende avoir servi de modèle, cela prouve seulement que je n'en avois pas besoin: cela prouve surtout que mon goût dominant, le goût de la liberté avoit, dès-lors, lié mon intérêt personnel à l'intérêt public.

Si l'on en vouloit une autre preuve, on pourroit voir encore que dans ces mêmes instructions, & toujours avant qu'aucun Bailliage ait pu se faire entendre, j'ai provoqué la suppression des droits qui pouvoient m'être les plus agréables, en déclarant que je me joindrois à la demande qu'en feroient les Bailliages: on pense bien que je ne me fais pas un mérite d'un abandon si juste; mais on peut, au moins, en conclure que quelle que fût la vivacité de mes goûts, j'aimois encore mieux la liberté; que je sentoie déjà qu'elle ne pouvoit pas prospérer au milieu des privilèges, & que rien ne me coûtoit de tout ce qui pouvoit me la faire acquérir.

En donnant ces instructions, que je faisois rédiger à mesure, par l'un de mes Secrétaires des Commandemens; en y joignant un ouvrage



du plus fort de nos publicistes, je n'avois eu que deux motifs : l'un d'avoir, dans les différens Bailliages où j'étois représenté, un vœu uniforme & qui fût le mien ; l'autre de donner à mes Représentans un guide sûr qui pût les diriger dans les cas que je n'avois pas prévus. Cependant la publicité qu'acquiescent ces instructions, en a fait une mémorable époque dans ma vie. C'est de ce moment que l'affection des uns & la haine des autres s'est manifestée, à mon égard ; avec plus d'énergie : mais je puis bien affirmer, avec vérité, que j'ai été très-reconnoissant pour les uns, & très-peu affecté par les autres.

C'est peut-être ici le lieu de dire un mot sur une sorte de reproche que je n'ignore pas qu'on me fait depuis long-tems, de mon infouciance relativement à l'opinion publique. Il me semble qu'on n'a deviné, à ce sujet, que la moitié de ma pensée ; la voici toute entière.

Dans toute démarche un peu importante, je ne me suis jamais décidé qu'après avoir été pleinement persuadé que j'avois droit & raison ; & si quelquefois j'ai été dans l'erreur, cette erreur, d'après ma persuasion, n'en étoit pas moins une vérité pour moi. Or, quand l'opinion du public s'est trouvée contraire à la mienne, j'ai pensé, avec quelque raison, qu'il s'étoit moins occupé

que moi de la question, & qu'il m'avoit jugé sans m'entendre; j'en ai donc été peu affecté: mais quand, au contraire, le public a approuvé ma conduite, plus affermi par-là dans mon opinion, je n'en ai été que plus sensible à son suffrage. Je ne fais comment font ceux qui se conduisent autrement; mais je persiste à penser que dans tout autre système, il faut se résoudre à faire dépendre sa raison & sa justice, de toutes les erreurs, de tous les préjugés, & aussi de tous les intrigans qui savent si bien les faire naître ou en diriger le cours.

C'est pour me rendre compte de tout que je suis entré dans ces légers détails. Je reprends l'historique de ma conduite.

A peine eus-je entrevu qu'enfin la France auroit des Citoyens, que je voulus me mettre à même d'en remplir les devoirs; non-seulement je désirai d'être Député, mais quoique déjà nommé par deux Bailliages, je ne m'en livrai pas avec moins de zèle & d'exactitude aux fonctions d'Electeur que m'avoit confiées l'une des Sections de la Ville de Paris. J'en obtins l'honorable récompense d'être nommé Député par mes Concitoyens; & quoique je n'aie pas pu accepter cette place, j'ose croire cependant avoir justifié leur confiance, par la

conformité de mes principes avec ceux de la grande pluralité des Députés de la ville de Paris.

Pendant que tout ceci se passoit, les Etats généraux étoient déjà ouverts; & chaque jour les débats entre les différens Ordres qui existoient alors, acquéroient plus de chaleur & de vivacité. La fameuse question de la vérification des pouvoirs en commun étoit élevée, & l'unanimité pour le refus étoit presque égale dans la chambre de la Noblesse, à celle qui avoit décidé la demande dans la salle du Tiers-Etat. La minorité de la Chambre, si forte en raison, mais si foible en nombre, étoit rarement écoutée & jamais entendue : tous ses efforts ne parvenoient pas à ébranler la moindre des prétentions; & l'on se rappelle encore combien on trouvoit scandaleux que des Gentilshommes François osassent penser qu'il étoit possible que le Tiers-Etat eût raison, contre les deux premiers Ordres. J'étois un de ces Gentilshommes, & quelques personnes prétendoient que cela ajoutoit beaucoup au scandale.

Je n'écris pas l'Histoire de la Révolution, mais seulement celle de la conduite que j'y ai tenue : je passe donc au moment où quelques Membres de la Noblesse délibérèrent s'il n'étoit pas de leur



devoir d'abandonner la Section des Etats généraux dont ils faisoient partie, pour se réunir à la pluralité effective des Députés, que, dans la chambre de la Noblesse, on appeloit encore le Tiers - Etat & quelques Dissidens du Clergé, mais qui s'étoit constituée & qui étoit devenue, réellement & de fait, l'Assemblée Nationale.

Cette délibération importante étoit purement individuelle, & paroissoit alors dépendre principalement de la teneur des cahiers de chaque Bailliage, puisque la question des mandats impératifs n'étoit pas encore résolue, n'avoit pas même encore été discutée.

Quoique le cahier de mon Bailliage ne contint aucun article réellement impératif, l'opinion par ordre y étoit suffisamment énoncée comme le vœu de la Noblesse; mais ce même cahier énonçoit plus positivement encore le vœu de la régénération du Royaume, & je voyois clairement que, sans réunion, il n'y auroit pas de régénération. Je jugeai qu'en toute affaire les moyens devoient être subordonnés à la fin, & je me déterminai à me joindre au petit nombre des Membres de la Noblesse qui se réunissoit à l'Assemblée Nationale. J'en rendis compte aussitôt à mes Commettans, & j'eus la satisfaction d'en recevoir l'approbation la plus entière. On ne manqua pas,



à cette époque, de répandre dans le public que mon seul motif étoit l'ambition, & mon seul desir celui d'être le Chef de l'Assemblée Nationale. En effet, très-peu de tems après, l'Assemblée me fit l'honneur de me choisir pour son Président, & je refusai la présidence, non pas, à la vérité, à raison des propos qu'on avoit tenus, mais, tout simplement, parce que je croyois alors, comme je le crois encore aujourd'hui, que je serois un très-mauvais Président de l'Assemblée Nationale (1).

---

(1) Ce n'est point par les mêmes raisons que, quelque tems auparavant, j'avois aussi refusé de présider le Bureau qui m'étoit destiné à la seconde Assemblée des Notables. Comme cette démarche de ma part a paru extraordinaire à beaucoup de gens, je vais en exposer ici les motifs.

Les fonctions de Président de Bureau, fonctions que j'avois eu occasion de connoître à la première Assemblée, consistoient principalement à recueillir les opinions, & à certifier ensuite, par sa signature, que tel avis étoit celui de la pluralité de son Bureau. Mais les questions ne s'y posoient pas par *oui* ou par *non*, & les opinans n'étoient point tenus de se réduire à deux opinions. On regardoit comme majorité l'opinion seulement la plus nombreuse. Je jugeai que, surtout dans des questions aussi importantes que celles qu'on avoit à discuter dans cette Assemblée, je ne pouvois ni ne devois me charger de certifier que tel ou tel avis étoit celui de la majorité, quand il étoit

Cette démarche de quelques Députés de la Noblesse, rendoit plus pressante pour les autres la nécessité de prendre un parti; bientôt après ils se décidèrent à la réunion désirée, & l'Assemblée Nationale fut complète: l'alégresse publique qui éclata à cette occasion, fit assez connoître que tel étoit le véritable vœu de la Nation.

Les principes de la grande pluralité de l'Assemblée furent bientôt connus, & la destruction totale & prochaine des abus de tous les genres, put être facilement aperçue par les moins clairvoyans. Aussi vit-on redoubler les efforts de tous ceux qui avoient quelque intérêt au maintien de ces abus. Les prétentions les plus opposées cédèrent même à ce danger commun: les rivalités de corps & de personnes parurent également oubliées; & si la sagesse de l'intrigue en eût égalé l'activité, il est difficile de calculer quel degré de force elle eût pu acquérir.

Ce n'étoit pas que, dès-lors, il ne me parût bien démontré qu'il étoit impossible d'empêcher la révolution; car ce n'étoit pas l'ouvrage de quelques Chefs qu'il auroit suffi de gagner ou  


---

 évidemment pour moi celui de la minorité. Je n'ai jamais pu ni renoncer à ce calcul ni le faire adopter; & je me suis abstenu de présider.

de vaincre; ce n'étoit même pas celui de l'Assemblée Nationale qui en a plutôt été l'organe que le moteur; c'étoit l'effet de la volonté générale & uniforme de la Nation, ou au moins des dix-neuf vingtièmes de la Nation : & que pouvoit-on opposer à une telle puissance? Mais tout le monde ne voyoit pas ainsi, & de fausses combinaisons pouvoient être soutenues par des efforts vigoureux, & entraîner des maux incalculables.

J'ignore jusqu'où fut portée l'illusion à cet égard; mais différens Corps de Troupes furent rassemblés, ils entourèrent l'Assemblée Nationale, & sembloient menacer Paris. La France entière étoit alarmée; la Capitale, dont le danger paroïssoit plus pressant, observoit avec inquiétude la contenance des Troupes dont elle étoit investie, ou qu'elle renfermoit dans son sein. Les Gardes Françoises furent les premiers qui rassurèrent leurs Concitoyens; ils furent les premiers qui professèrent hautement les sentimens qui, depuis, sont devenus la base du serment qu'on exige des Troupes.

Il étoit naturel que la conduite civile de ce Régiment déplût à tous ceux dont elle contarioit les projets, & ils publièrent avec affectation, *qu'il avoit été acheté*. Plusieurs personnes crurent aussi, ou plutôt cherchèrent à faire croire;



que j'avois fait , en grande partie , les frais de ce marché. Répondre à un tel reproche , seroit faire à ce Corps une injure gratuite ; car on ne peut acheter que ceux qui sont à vendre ; mais je dirai librement mon opinion. C'eût été , si les Gardes Françoises se fussent conduits autrement , que j'aurois été tenté de croire que , sans doute , on leur avoit payé chèrement de semblables services. Ce n'est pas que je ne connoisse , comme un autre , la nécessité de l'obéissance militaire ; mais il faut aussi distinguer la règle de l'abus : car les exemples ne manquent pas des ressources qu'a trouvées le despotisme ministériel , dans la fausse application des principes les plus vrais.

Plusieurs Régimens ne tardèrent pas à manifester des sentimens conformes à ceux des Gardes Françoises ; mais on comptoit davantage sur quelques autres , & rien ne fut changé dans les dispositions.

L'alarme , qui , depuis quelques tems , augmentoit tous les jours , fut au comble dans Paris , quand on y apprit le renvoi d'un Ministre que ses amis & ses ennemis ont également concouru à identifier avec la Révolution. Le bruit se répandit aussitôt que l'Assemblée Nationale alloit être dissoute , & que plusieurs de ses Membres devoient être arrêtés ; on les désignoit , on en don-  
noit



noit des listes , & mon nom se trouvoit sur toutes : j'ai toujours pensé que ce fut cette particularité qui fut cause qu'on joignit mon effigie à celle de M. Necker , dans l'espèce de triomphe que le peuple lui décerna.

On se rappelle assez la scène désastreuse qui se passa le même jour à la place de Louis XV : ce fut l'étincelle qui causa l'explosion.

Au milieu de ces événemens ; quelle fut ma conduite ? Je ne flattai point le peuple , & ne craignis point la cour. Je me dérobaï à des empressemens qui me paroissoient plus propres à augmenter le trouble qu'à remédier au mal ; je me retirai , pour la soirée , à ma maison de Mouchéau , où je passai la nuit ; & le lendemain , je me rendis , comme de coutume , à l'Assemblée Nationale.

Je n'ai besoin de retracer ni la conduite si sage de l'Assemblée , ni la conduite si énergique des Habitans de Paris ; l'une & l'autre seront consacrées dans l'Histoire , & y feront l'admiration des races futures. Je passe au moment plus heureux , où le Roi , mieux informé & rendu à sa propre volonté , vint se réunir à l'Assemblée Nationale ; & j'observe que je demandai de ne pas être de la députation qui fut chargée d'aller annoncer à la Capitale , cette grande & mémorable

nable nouvelle. J'évitai pareillement de me montrer à Paris le jour où le Roi y fut, & encore quelques jours après. Je ne vois pas quelle conduite j'aurois pu tenir qui eût été plus sage & plus opposée aux vues ambitieuses que mes ennemis, ou plutôt les ennemis de la Liberté ont, depuis, affecté de me supposer.

L'orage étoit passé, mais l'agitation des flots dure plus long-tems que la tempête, & quelques personnes furent encore les victimes d'une impulsion dont la cause n'existoit plus. Cependant l'Assemblée Nationale, de concert avec le Roi, & secondee par la Commune de Paris, parvint, bientôt après, à ramener le calme; & on commença, dans la Capitale, à respirer l'air de la Liberté, dégagé des vapeurs de la licence.

Cet état de tranquillité dura jusques vers la fin de Septembre.

A cette époque, les alarmes se renouvelèrent. On parut craindre une contre-révolution. On débitoit qu'il s'étoit formé un parti puissant, dont le projet étoit d'emmener le Roi de Versailles, & de le conduire dans quelque grande place de guerre: il m'a paru qu'on s'accordoit peu sur les circonstances qui devoient suivre cette démarche; mais l'effet n'en étoit pas moins le même, & l'inquiétude devint générale. Une fête

dont on n'avoit pas calculé l'effet, excita de la fermentation dans le peuple, que déjà l'excessive disette du pain mécontentoit depuis long-tems ; des cocardes (blanches pour Versailles & noires pour Paris) distribuées avec profusion, & substituées par un grand nombre de personnes, à la cocarde nationale, donnèrent une consistance dangereuse aux bruits qui s'étoient répandus : telles furent à mon sens les causes réunies qui amenèrent les journées des 5 & 6 Octobre.

Voici d'abord ce qui m'est personnel dans les événemens de ces deux jours.

Il n'y avoit pas d'Assemblée le dimanche 4 ; & j'étois parti, suivant mon usage, le samedi 3 au soir, pour me rendre à Paris. J'étois dans l'intention de retourner le lundi matin à Versailles ; mais je fus retenu par le travail qu'avoient à faire avec moi quelques personnes de ma maison. J'appris successivement, pendant ce jour, l'effervescence qui régnoit dans Paris, le départ pour Versailles d'une quantité de peuple assez considérable, ayant des armes & même du canon ; & enfin le départ d'une grande partie de la Garde Nationale Parisienne. Je ne fus d'ailleurs rien de ce qui se passoit à Versailles jusqu'au lendemain mardi matin ;

bue M. le Brun, Capitaine d'une Compagnie de la Garde Nationale, Bataillon de Saint Roeh ;



& Inspecteur du Palais Royal, me fit éveiller ; & vint me dire qu'un exprès de la Garde Nationale étoit venu donner, à son corps-de-garde, des nouvelles de Versailles ; mais elles ne contenoient aucun détail ; ni le récit d'aucun événement.

Le même jour, vers huit heures du matin, je me mis en route pour me rendre à l'Assemblée Nationale. Tout me parut tranquille jusqu'à l'entrée du pont de Séve ; mais là, je rencontraï les têtes des malheureuses victimes de la fureur du peuple. Je dois dire cependant, à la décharge de ce même peuple, que le cortége qui suivoit ce spectacle sanglant étoit peu considérable.

Entre Séve & Versailles, je recontraï quelques charrettes chargées de vivres, & escortées par un détachement de la Garde Nationale. Quelques-uns des fusiliers de cette garde pensèrent que ma voiture ne devoit pas passer ce convoi ; malheureusement mon postillon, à qui ils s'adressèrent, étoit Anglois, & ne favoit pas un mot de françois ; il écoutoit sans comprendre, & continuoit son chemin ; un des fusiliers le mit en joue, à bout portant, & tira son coup de fusil, qui, par bonheur, ne partit point. L'Officier qui commandoit le détachement, s'aperçut de ce qui se passoit, il accourut, réprimanda sévèrement le



foldat, me dit que cet homme étoit ivre, ordonna très-honnêtement qu'on me laifsât passer, & me donna deux hommes à cheval pour escorte, afin que je n'essuyasse pas de nouvelles difficultés dans ma route. Ces deux cavaliers m'escortèrent, en effet, jusques chez moi, & refusèrent la légère récompense que je crus devoir leur offrir.

Je sortis sur le champ de chez moi, pour me rendre à l'Assemblée Nationale. Je trouvai une partie des Députés dans l'avenue; ils m'apprirent que le Roi desiroit que l'Assemblée se tint dans le salon d'Hercules; je montai au Château, & j'allai chez Sa Majesté : j'appris ensuite que l'Assemblée se tiendroit dans la salle accoutumée, & j'y revins à tems pour participer au Decret qui déclaroit l'Assemblée Nationale inséparable de la personne du Roi.

Ici finit tout ce que je devois avoir à dire sur ces deux journées; mais la suite des événemens me forcera d'y revenir.

Peu de jours après l'arrivée du Roi à Paris, M. de la Fayette m'écrivit pour me demander un rendez-vous. Je lui répondis qu'il n'avoit qu'à me faire dire le lieu & l'heure, & il me le donna chez Madame de Coigny. Voici ce qui se passa de relatif à moi, dans cette entrevue. M. de la Fayette me dit que le Roi desiroit que

je me chargeasse d'une mission à l'Etranger ; & il ajouta que mon absence , ôtant tout prétexte à se servir de mon nom , dont il croyoit qu'on pouvoit abuser , il pensoit qu'alors il trouveroit plus de facilité pour maintenir la tranquillité dans la Capitale, & empêcher des mouvemens, qu'en effet ses soins n'avoient encore pu ni prévenir, ni réprimer. Il me présenta aussi, comme un motif pour accepter, que cette marque de confiance de la part de Sa Majesté, détruiroit entièrement tous les bruits que la méchanceté commençoit à répandre sur mon compte. Il finit par ajouter que son opinion personnelle étoit que je pouvois être en Angleterre, d'une grande utilité à la Nation.

Le desir du Roi eût été, à lui seul, un objet important de considération ; concourir au retour de la tranquillité publique, me parut le plus grand bienfait dont je pusse payer l'affection si touchante que m'avoit témoignée le peuple ; il me parut encore que cette tranquillité étoit le besoin le plus pressant de la Capitale, dans un moment où déjà elle possédoit son Roi, & où elle alloit, sous peu de jours, posséder l'Assemblée Nationale ; je voyois surtout la révolution, plus affermie que jamais, n'avoir à redouter que les troubles dont on pourroit tenter

d'embarasser sa marche; enfin la mission qu'on me proposoit pouvoit être très-importante pour la France. J'acceptai donc, sous la seule condition que l'Assemblée Nationale consentiroit à ce que je m'absentasse; elle consentit, & je partis aussi-tôt.

Je ne fais quelle intrigue jugea convenable à ses intérêts d'engager le peuple de Boulogne à s'opposer à mon départ; mais ce que je n'ai pas pu ignorer, c'est que l'agent qui fut envoyé à cet effet, n'osa employer d'autres moyens que ceux que lui fournissoit l'amour que me portoit le peuple. Retenu par une foule innombrable, on eût dit que j'emportoisi avec moi le salut de toute la France; la résistance ne se manifestoit qu'au milieu des louanges & des bénédictions; il étoit difficile de ne pas être impatienté, mais il étoit impossible de ne pas être attendri.

Cet incident retarda, de trois jours, mon arrivée en Angleterre; mais rien ne retarda l'activité de mes ennemis, & ce voyage, entrepris par de louables motifs, a été à la fois le signal & le prétexte des plus absurdes comme des plus atroces calomnies. Il ne me convenoit assurément pas de m'abaisser jusqu'à répondre à de si méprisables libellistes, mais il entre dans le plan de



l'examen que je fais en ce moment, de chercher si les forfaits que la haine m'a imputés, je ne dirai pas sont vraisemblables, mais s'ils ne sont pas réellement impossibles.

On a répandu que j'avois été le fauteur du mouvement de Paris sur Versailles, du 5 Octobre; & on a supposé que mon motif étoit l'espoir que la terreur décideroit le Roi à fuir de Versailles; qu'il emmeneroit avec lui M. le Dauphin; que *Monsieur* l'accompagneroit; & que je parviendrois à me faire nommer Régent ou Lieutenant général du Royaume. Ces calomnies sont frémir! hé bien les libelles où elles se trouvent sont encore les plus modérés. D'autres n'ont pas craint de prodiguer les assassinats, & de me supposer l'ambition du Trône. Tâchons de surmonter un moment l'indignation que causent ces horreurs; un moment suffira pour en démontrer l'absurdité.

Examinons le premier de ces systèmes de calomnie.

Le Roi s'enfuira : == pour établir un fait sur cette supposition, les libellistes ont été obligés de dissimuler une remarque que tout le monde a pu faire, & qui est également honorable pour la Nation & pour le Monarque. C'est qu'au



milieu des événemens les plus défastreux, jamais le Roi n'a manqué de confiance dans le peuple, ni le peuple dans le Roi, certes il eût été difficile de penser que celui qui, de son propre mouvement, avoit été à Paris le 16 de Juillet, se seroit enfui de Versailles le 5 Octobre : = mais soit, supposons lui cette volonté. Ne diroit-on pas que les barrières de Versailles sont les limites de la France? Les libellistes supposent donc, ou que le Roi auroit pu se dérober à tous les yeux, dans toute la traversée du Royaume, & cela dans quel tems? ou que nulle part il n'eût trouvé les François empessés à le rassurer, à le retenir, à le ramener? Ce n'est pas moi que cette calomnie outrage, c'est, à la fois, le Monarque & la Nation. Je poursuis.

*Monsieur* s'enfuira comme le Roi : = & quelle raison auroit-il eue de fuir, lui qui ne s'étoit montré dans la révolution, que pour donner sa voix à la double représentation du Tiers? = Mais par attachement pour Sa Majesté : = ç'eût été, ce me semble, une étrange marque d'attachement que d'abandonner le soin du Royaume, & par suite l'intérêt & peut-être le salut du Roi, aux premières mains qui eussent voulu s'en saisir!

Et pourtant, si le Roi ne fuit pas, si *Monsieur* ne le fuit point, si tous deux ne parviennent pas à se rendre invisibles à toute la France, le crime qu'on me suppose est totalement sans objet; ce seroit le délire de l'atrocité.

Et dans l'impossible supposition de cet affreux succès, quel devoit en être le prix? Ou la Régence, ou la Lieutenance générale du Royaume. Ce reproche qu'on m'a fait, m'a donné lieu de considérer quel seroit donc l'avantage de ce poste qu'on suppose si désirable. J'ignore encore ce que décidera l'Assemblée Nationale, sur cet objet; mais voici les réflexions qu'il m'a inspirées. L'Assemblée a déclaré, avec autant de sagesse que de raison, la personne du Roi inviolable & non responsable: mais je crois connoître assez ses principes pour être sûr qu'elle sentira que s'il y avoit dans le Royaume deux personnes non responsables, dès ce moment il y auroit deux Rois. Or si un Régent, si un Lieutenant général du Royaume, est responsable, comme je n'hésite pas à dire que je pense que cela doit être, il me semble que cette place, toute éminente qu'elle seroit, devra toujours moins exciter l'ambition que la crainte.

On se forme par l'usage, & les libellistes ont





par la raison & par la justice , eût cessé dès le moment même où , par impossible , l'Assemblée eût porté ce jugement injuste. Les François , en changeant leur gouvernement , n'ont changé ni de sentimens ni de caractère , & j'aime à croire que le Prince , dont il est ici question , en fera lui-même l'heureuse épreuve. J'aime à croire que se rapprochant d'un Roi qu'il chérit & dont il est si tendrement aimé , se rapprochant d'un peuple à l'affection duquel tant de qualités aimables lui donnent de si justes droits , ce Prince reviendra jouir de la partie la plus précieuse de son héritage ; l'amour que la Nation la plus sensible & la plus aimante a voué aux descendans de Henri IV.

Je n'avois pas besoin de ces réflexions pour ne laisser approcher de moi ni l'idée ni le soupçon de ces crimes odieux , mais je les ai employées pour confondre mes calomniateurs.

Tandis que , par ces basses manœuvres , on cherchoit , en France , à profiter de mon absence pour me faire perdre l'affection des bons citoyens , je m'occupois à Londres des moyens de me rendre utile à ma patrie , en préparant le succès de la négociation que le Roi m'avoit fait l'honneur de me confier. Différens événemens , &

particulièrement ceux qui ont, depuis quelque tems, entièrement changé la face des affaires politiques de l'Europe, ont opposé jusqu'ici des obstacles renouvelés aux efforts de mon zèle. Je saurai bientôt, j'espère, si ces obstacles sont en effet invincibles, & alors je m'empresserai de me réunir à l'Auguste Assemblée, dont j'ai l'honneur d'être Membre, & de concourir avec elle à l'achèvement d'une constitution si désirable & si désirée.

Que si l'on demande encore quel est l'intérêt personnel qui me guide? Je répondrai que c'en est un le plus cher à mon cœur, & dont je ne me départirai jamais; celui de vivre libre & heureux, au milieu de la France heureuse & libre : enfin celui de voir la Nation Françoisse jouir du degré de puissance, de gloire & de bonheur, que, depuis si longtems, la nature lui destinoit en vain.

*P. S.* En consignnant dans cet écrit mes actions, mes sentimens, & mes pensées, je n'avois d'autre projet que de déposer dans mes archives, pour mes enfans & pour mes amis, un exposé de ma conduite qui n'eût été défiguré ni par l'éloge, ni par la satire. En le reli-

fant, j'ai jugé convenable de le rendre public : non pour répondre à de méprisables libelles ; mais pour que les amis de la vérité & les bons citoyens n'aient pas à me reprocher d'avoir concouru, par mon silence, à l'erreur dans laquelle on a voulu, évidemment, les entraîner sur mon compte.

---

De l'Imp. de la Veuve D'HOURY & DEBURE, Imp-Lib.  
de Mgr. le Duc D'ORLÉANS, rue Hautefeuille. N<sup>o</sup>. 14.







[The text in this section is extremely faint and illegible. It appears to be a list or a series of entries, possibly containing names and dates, but the characters are too light to transcribe accurately.]

[A small, faint mark or signature is visible near the bottom center of the page.]